



“ Se souvenir
est un devoir sacré ”

JANVIER 2025 N°180

SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 2 Cérémonie du centenaire
- 3 Cérémonie du ravivage
de la flamme par l'ASMAC
- 4 Nouvelles brèves
- 7 Histoire : pourquoi nos aïeux ont-ils
eu l'idée d'ériger le monument de
Navarin ?
- 9 L'exode en 1914 à travers les récits
de trois familles marnaises
- 11 Le général Gouraud, gouverneur
militaire de Paris de 1923 à 1937
- 12 Cérémonie du ravivage de la Flamme
à l'Arc de Triomphe le 27 septembre
2024 à l'occasion du Centenaire de la
construction du Monument de NAVARIN.



Dépôt de gerbe par l'Amiral Emmanuel GOURAUD, Président de l'ASMAC,
sur la tombe du soldat inconnu lors de la cérémonie du Ravivage de la Flamme
le 27 septembre 2024.

Crédit photo : Claude Lauverjon (SAMA)

L'Amiral (2s) Emmanuel Gouraud,
président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

**Ils seront heureux de vous rencontrer le samedi 22 mars 2025 à 10h00
à notre Assemblée Générale qui se tiendra à la mairie de SOMMEPY-TAHURE.**

**Notre cérémonie annuelle à NAVARIN est envisagée pour le dimanche 14 septembre 2025.
La date définitive vous sera précisée dès qu'arrêtée sur le site www.asmac.fr et dans le bulletin
n°181 de juin 2025.**

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**
(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)

Siège social :
29 rue Desaix - 75015 PARIS

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC :
**69 Route de Louvois
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ**



Correspondance :
**29 rue Desaix
75015 PARIS**
Courriel : contact@asmac.fr

VIE DE L'ASSOCIATION

ÉDITORIAL



En cette fin d'année 2024, année du centenaire de l'inauguration du monument de Navarin, l'ASMAC a voulu marquer l'évènement. Elle a proposé à ses adhérents de participer le 27 septembre à une visite exceptionnelle des Invalides, suivie d'un dépôt de gerbe lors de la cérémonie du Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Moins d'une semaine auparavant avait eu lieu, le dimanche 22 septembre, notre traditionnelle cérémonie annuelle qui a permis aux participants de retrouver le monument dont la rénovation extérieure venait tout juste d'être achevée. Après un temps de séchage, débiteront les travaux intérieurs pour une fin prévue pour le printemps 2026, date à laquelle nous tiendrons un colloque avant une cérémonie pour marquer le centenaire et l'achèvement des travaux.

L'année 1915 sera celle du 110ème anniversaire de la seconde bataille de Champagne qui, fin septembre 2015, en moins d'une semaine, verra des pertes effroyables dans les rangs français avec près de 30.000 morts, 100.000 blessés et plus de 50.000 prisonniers ou disparus. A l'aune de ce bilan, comment ne pas penser au terrible conflit qui perdure en Ukraine et qui a dépassé son 1000ème jour de combats et pour l'évolution duquel surgit une grande incertitude avec une situation compliquée sur le terrain et des changements politiques majeurs intervenant aux Etats-Unis.

Avec ce bulletin, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux pour l'année 2025.

*Le président,
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE DU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 SUR LE SITE DE NAVARIN

Ce 22 septembre dernier, se déroulait la traditionnelle cérémonie militaire devant le Monument ossuaire de Navarin dont une grande partie de sa rénovation extérieure était en cours de finition. Un moment particulier puisqu'il s'agit cette année du centenaire de l'inauguration de l'édifice placé sous la présidence du Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Raymond YEDDOU représentant Monsieur le Préfet de la Marne. Pour l'occasion, de nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes dont le Préfet Evence RICHARD, Directeur de la Mémoire, de la Culture et des Archives du Ministère des Armées (DMCA).

Une trentaine de porte-drapeaux avait pris place devant le monument, entourés d'un piquet d'honneur du Centre d'Appui et de Préparation au Combat Interarmes/51ème Régiment d'Infanterie (CAPCIA/51°RI) de Mourmelon, et par un détachement du 1er Régiment du Service Militaire Volontaire (1er RSMV) stationné à Châlons-en-Champagne. Comme les années précédentes, une très importante délégation de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Suippes et ses Cadets de la Sécurité Civile était présente. L'Union Musicale de Suippes avait la charge de l'exécution des différentes sonneries militaires.

Dans son allocution, l'Amiral Emmanuel GOURAUD, rappelle que 2024 célèbre un double anniversaire, celui du déclenchement de la Guerre en août 1914, puis des combats particulièrement meurtriers dans cette région de Champagne qui se poursuivront toute l'année 1915 (puis par la suite jusqu'en 1918).

L'Amiral rappelle aussi l'ambiance de l'inauguration le 28 septembre 1924 avec une foule dense présente dès le matin pour un service religieux et se terminant en fin d'après-midi par un défilé des troupes en présence du Maréchal JOFFRE et de très nombreux anciens combattants.

L'Amiral donne quelques renseignements d'actualité sur le monument en cours de restauration, et sur la découverte du corps d'un soldat français au pied du monument lors de ces travaux, puis sur ce qui est programmé pour les années 2025-2026.



Les autorités



Sortie de l'Église de SOUAIN.

L'Amiral termine en disant : « *C'est ainsi que depuis 100 ans notre monument veille, comme un phare, sur l'océan de nos cimetières militaires. Rehaussé par sa nouvelle parure étincelante, il matérialise aux yeux de tous notre reconnaissance envers nos morts* ».

Il remercie les troupes présentes « *rendant les honneurs à leurs grands anciens qui avaient leur âge lorsqu'ils ont été mobilisés. Ils ont donné leur vie pour défendre la France* ».

En réponse, le Secrétaire Général YEDDOU a rappelé : « *Un siècle après son inauguration, la nécropole nationale de Navarin reste fièrement dressée pour rappeler le souvenir de ceux qui se*

sont dressés fièrement contre l'ennemi au nom de la France et de ses valeurs et qui sont tombés le front haut ». Il ajoutera : « *la perpétuation du souvenir nous oblige pour ne jamais oublier le coût humain de la paix* ».

La cérémonie s'est achevée par le dépôt de cinq gerbes devant le monument. La messe traditionnelle s'est ensuite déroulée exceptionnellement à l'église de Souain, avant un dernier recueillement au cimetière militaire de La Crouée de Souain.



Dépôt de gerbe à La Crouée à SOUAIN.

Le Colonel (h) Jean-Daniel COUROT

CÉRÉMONIE DU RAVIVAGE DE LA FLAMME PAR L'ASMAC LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024 À L'ARC DE TRIOMPHE

Le 27 septembre 2024, afin de marquer le Centenaire de l'inauguration du Monument de Navarin, l'ASMAC a souhaité organiser une cérémonie du Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris et faire profiter à ses adhérents d'une visite particulière des Invalides, avec, en plus d'une visite guidée des salles ayant un lien direct avec le Général Gouraud, un accès à des endroits généralement fermés au grand public.

Le 27 septembre matin, un minibus affrété par l'ASMAC emmenait les adhérents de Châlons-en-Champagne à Paris. Dans le même temps, les adhérents parisiens qui le souhaitaient se sont retrouvés pour un déjeuner au Carré des Invalides.

Tous se sont retrouvés ensuite sous le porche nord de l'accès à la Cour d'Honneur des Invalides pour débiter les visites. Répartis en trois sous-groupes, la visite a débuté par l'accès exceptionnel aux bureaux du Gouverneur Militaire de Paris où est installé le plan-maquette du Front de Champagne rapporté aux Invalides par le Général Henri GOURAUD

après la Grande Guerre. Les explications avisées du Professeur Jean-Paul Amat, de la SAMA (Société des Amis du Musée de l'Armée), préparées avec l'aide du Colonel Jacques BRISSART de l'ASMAC, ont permis à chacun d'apprécier l'intérêt de cet ouvrage.

La visite s'est ensuite poursuivie, accompagné par Monsieur Claude LAUVERJON de la SAMA, dans un autre lieu non visible du public : le Caveau des gouverneurs. Aménagé sous la Cathédrale Saint-Louis, il a pour vocation d'y recueillir les dépouilles des Gouverneurs Militaires de Paris et de grands Généraux et Maréchaux français, en grande partie du 1^{er} empire.

Ensuite, les groupes ont pu visiter des salles du Musée consacrées à la première guerre mondiale, avec, notamment, les explications du Colonel BERTRAND, Conservateur du Musée, sur le portrait du Général GOURAUD, remis par la famille et qui vient d'y être exposé.



Entrée du caveau des gouverneurs à la Cathédrale St Louis.



Intérieur du caveau des gouverneurs.

Après un temps libre afin que chacun puisse visiter les salles qui l'intéressaient plus particulièrement, tout le groupe s'est retrouvé pour se rendre auprès de la statue du Général Gouraud situé à proximité immédiate, square d'Ajaccio, et récemment rénovée.

L'Amiral Emmanuel GOURAUD, président de l'ASMAC, a pu déposer une gerbe et raviver la Flamme, lors de la cérémonie traditionnelle sous l'Arc de Triomphe. Le drapeau de l'association était mis en avant, juste derrière le drapeau de la Flamme. La cérémonie de ce 27 septembre, malgré une pluie battante, a été rehaussée par la présence du Gouverneur Militaire de Paris, le Général d'Armée Christophe ABAD, à l'occasion de son dernier ravivage dans ses fonctions, accompagné du Drapeau de la Garde Républicaine et de sa garde, d'un détachement militaire et de la Musique des Troupes de Marine.

La journée s'est achevée au Cercle National des Armées, place Saint-Augustin, par un repas convivial regroupant une quarantaine de participants présents tout au long de cette journée. Qu'ils soient tous remerciés de leur venue, ainsi que la direction du Musée des Invalides et la SAMA pour l'aide toute particulière apportée à l'organisation de cette journée.

*Le Secrétaire Général de l'ASMAC,
Etienne DUFOUR.*

NOUVELLES BRÈVES

IN MEMORIAM

Georges FEYDEL, (Colonel), ex-Secrétaire Général de l'ASMAC, décédé le 26 septembre 2024.

Le Colonel Georges FEYDEL, notre ancien secrétaire général, nous a quittés le 26 septembre à l'âge de 96 ans. Saint-Cyrien de la promotion « Général Frère » 1948-1950, il avait fait une longue carrière dans le génie, devenant ensuite expert pour les assurances.

En 1999, au départ d'Yves-Alain LUCAS, le précédent secrétaire, Pierre JUPILLAT, alors trésorier de l'ASMAC, avait sollicité Georges, son camarade de promotion, et celui-ci avait accepté avec simplicité de prendre cette fonction dans l'association. Avec Pierre s'était ainsi constitué un « pôle parisien » de l'ASMAC dans lequel il a apporté sa grande aisance dans le maniement de l'informatique ; ceci m'a déchargé des soucis administratifs. Et sa résidence proche, à Fontenay le Fleury, à moins de 10 kilomètres de Versailles, nous permettait facilement des réunions de mise au point qu'il accueillait avec son épouse.

Pendant vingt ans, il a été un secrétaire général dont j'ai apprécié les services, attentif à la mise à jour des fichiers, réagissant rapidement aux sollicitations diverses.

À ses obsèques, le 4 octobre, dans l'église St Germain de Fontenay le Fleury, la nombreuse assistance montrait que sa disponibilité l'avait conduit à s'engager auprès de beaucoup, qui venaient lui exprimer leur reconnaissance.

Adieu, Georges, et merci.

*Le Général Xavier GOURAUD
ancien président de l'ASMAC*

MOT DU TRÉSORIER

Nous vous rappelons que si vous payez des impôts, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66%. Comme annoncé, **votre reçu fiscal vous est désormais envoyé par internet (ou à défaut par courrier postal), depuis cette année, en même temps que votre convocation à l'Assemblée Générale.**

Afin de réduire nos frais postaux, et si vous ne l'avez pas encore fait, faites nous parvenir votre adresse courriel à : **contact@asmac.fr**

Par ailleurs, merci de bien vouloir régler vos cotisations, la gestion des chèques étant chronophage, de préférence par virement à :

« Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, ASMAC », au Crédit Agricole Nord Est :

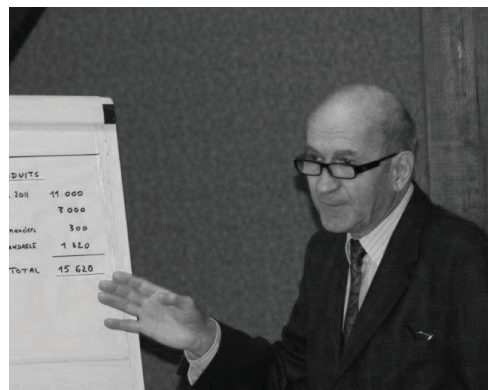
IBAN : FR7610206515590607778100043. Bank Identification Code : AGRIFRPP802.

A défaut, faites parvenir un chèque à l'ordre de l'ASMAC, à l'adresse (non nominative) suivante :

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC, 69 Route de Louvois, 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ.

NB : Afin de vérifier si vous êtes à jour de vos cotisations, vous trouverez en haut de l'étiquette d'expédition de ce présent bulletin l'année de la dernière cotisation reçue.

*CRCI(h) Alain GEISS
Trésorier de l'ASMAC*



Georges FEYDEL

Credit Photo : Collection privée GOURAUD

TRANSMETTRE ET COMPRENDRE, LA CRÉATION DU MUSÉE « VILLA PIQUART PARCOURS DE GUERRES »

Le Musée Villa Piquart parcours de guerres a ouvert ses portes au public le 1^{er} juillet 2024 à Épernay.

Son fondateur, Antoine CARENJOT, après avoir occupé les fonctions de Directeur du service départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre de la Marne de 2019 à 2022, s'est lancé dans ce pari de la création d'une structure privée unique.

Dans l'écrin de la Villa Piquart, une demeure bourgeoise de la Belle Époque, vibre à nouveau l'esprit de son créateur et premier propriétaire, l'architecte Henri Piquart, qui y vécut de 1905 à sa mort, en 1946. Son seul fils, le maréchal-des-logis Jean-Charles PIQUART, pilote de chasse, est mort pour la France en 1917 sur le front d'Orient. La Villa est occupée par les nazis de 1940 à 1944. C'est un lieu chargé d'Histoire pour présenter cette collection privée et accueillir des pièces familiales en don ou en dépôt, dans ce conservatoire de trajectoires de vie de civils et de combattants plongés au cœur des conflits des XX^e et XXI^e siècles.

Par la présentation de pièces nominatives, ce lieu a vocation à explorer en profondeur la conflictualité et son impact, dans une muséographie renouvelée chaque année, en lien avec l'année mémorielle. Les visiteurs ont pu ainsi découvrir jusqu'au 15 décembre 2024 des tranches de vie liées à 1914, l'entrée en guerre et la bataille de la Marne ; 1944 avec la Résistance et la Libération et 1954, la fin de la guerre d'Indochine et la bataille de Dien Bien Phu. A compter du 15 janvier 2025 et sa réouverture, quatre nouvelles thématiques seront abordées : 1915 et les offensives de Champagne ; 1925 à l'occasion du centenaire de la Guerre du Rif au Maroc ; 1945, la campagne d'Allemagne et 1995, avec la première exposition consacrée en France à la bataille de Sarajevo et du conflit en Ex-Yougoslavie.

Lieu pluriel d'Histoire et de société, il est le support d'activités intergénérationnelles, ayant déjà reçu plus de 500 visiteurs depuis son ouverture, majoritairement des jeunes de 15 à 35 ans pour qui ce format de présentation intrigue autant qu'il intéresse.

N'hésitez pas à aller découvrir ce lieu unique afin qu'il devienne une structure pérenne et durable de transmission mémorielle.



Crédit Photo : Collection privée CARENJOT.

Vareuse du Général de Corps d'Armée George BARRE (1886-1970) – Commandant supérieur des troupes françaises de Tunisie – Vainqueur de la campagne de Tunisie en 1943.

Antoine CARENJOT

Membre du Conseil d'Administration de l'ASMAC.

Musée Villa Piquart / Parcours de guerres. 43, avenue Paul Chandon. 51200 ÉPERNAY.
Tél : 06.95.91.90.08 / contact@museevillapiquart.com

Ouvert du mardi au dimanche inclus de 09h00 à 18h30.

Plein tarif : 8 euros. Tarif réduit : 6 euros (Anciens combattants, Militaires, Gendarmes, Policiers, Pompiers, Pupilles de la Nation, Porte-drapeaux, Enseignants, Etudiants).

Visites guidées pour les groupes jusqu'à 35 personnes sur réservation.

POINT SUR LES TRAVAUX À NAVARIN

Le point sur les travaux : Dans le cadre du centenaire de la construction du monument-ossuaire de Navarin, une campagne de travaux, d'entretien et de restructuration, financée par la direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des armées a vu le jour en 2024. Elle s'inscrit dans un programme de rénovation de trois ans. La première tranche vient d'avoir lieu, elle a consisté à étanchéifier le monument et renouveler le parement des faces et terrasse. La deuxième tranche verra cette année la construction d'un parcours mémoire sur la zone des tranchées, avec la pose de passerelles et panneaux explicatifs. La troisième tranche consistera en 2026 à rénover l'intérieur de l'édifice et revoir sa muséographie.

*M. Michel GODIN
Trésorier Adjoint*

ORIGINE DE LA CÉRÉMONIE DU RAVIVAGE DE LA FLAMME

Le 11 novembre 2023 a été célébré le 100^{ème} anniversaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, dite « *Flamme de la Nation* ».

Son origine remonte à la fin du 1^{er} conflit mondial. Le 14 juillet 1919, au lendemain de la signature du Traité de Versailles, Georges CLEMENCEAU organise le Défilé de la Victoire et choisit l'Arc de Triomphe comme cadre de cette parade. La nuit qui précède le défilé, des Français endeuillés se rassemblent sous l'Arc de Triomphe, au pied d'un cénotaphe de dix-huit mètres de haut dont les faces dorées présentent des victoires ailées et l'inscription « *Aux morts pour la patrie* ».

Pour honorer les innombrables soldats morts durant le conflit, un débat débuté dès 1916, reprend sur l'idée d'accueillir la dépouille anonyme de l'un d'entre eux au Panthéon. C'est finalement sous l'Arc de Triomphe, après un vote unanime de la Chambre des députés le 8 novembre 1920, qu'est décidé d'inhumer le corps d'un soldat inconnu.

Le 9 novembre 1920, neuf cercueils sont exhumés, ils proviennent de neuf sites les plus touchés par les conflits dans les zones de la Flandre, de l'Artois, de la Somme, du Chemin des Dames, de la Champagne, et de Verdun. Des doutes subsistant sur la nationalité de l'un des corps, on décide alors de le retirer. Les huit cercueils restant sont disposés dans la citadelle de Verdun. André MAGINOT, ancien combattant et mutilé de guerre, préside la cérémonie du choix du soldat. Il remet au jeune caporal Auguste THIN, un bouquet de fleurs qu'il déposera sur le sixième cercueil, qui part aussitôt pour Paris.

Le 11 novembre 1920, des centaines de milliers de personnes suivent le cortège funèbre qui marque un arrêt au Panthéon avant de se rendre à l'Arc de Triomphe illuminé par des projecteurs. La tombe du Soldat inconnu n'étant pas encore aménagée à son arrivée, son corps sera veillé jour et nuit à l'intérieur de l'Arc de Triomphe jusqu'à son inhumation définitive le 28 janvier 1921.

Deux ans après l'inhumation du Soldat inconnu, le journaliste et poète Gabriel BOISSY lance l'idée de la Flamme du souvenir, qui reçoit immédiatement l'approbation enthousiaste de l'opinion publique. Avec le soutien d'André MAGINOT, devenu ministre de la Guerre, le projet avance rapidement. Il est réalisé un bouclier circulaire au centre duquel s'ouvre une gueule de canon d'où surgit la flamme. Vingt-cinq glaives rayonnent en étoile autour de la flamme.

La flamme est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André MAGINOT, entouré d'une multitude d'anciens combattants. Elle ne s'est depuis jamais éteinte, y compris pendant la période d'occupation allemande de 1940 à 1944.

La cérémonie du ravivage a lieu chaque soir, à 18h30. La Flamme est ravivée par l'association la Flamme sous l'Arc de Triomphe qui représente les centaines d'associations d'anciens combattants en France.

*Le Secrétaire Général de l'ASMAC,
Etienne DUFOUR.*

VACANCE DE PLUSIEURS POSTES EN 2025 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASMAC

Le prochain Conseil d'Administration de l'ASMAC se tiendra **le vendredi 7 février 2025** à SOUAIN-PERTHES LES HURLUS, et la prochaine Assemblée Générale de l'ASMAC aura lieu **le samedi 22 mars 2025** à SOMMEPY-TAHURE.

En conséquence, les candidats à un poste du Conseil d'Administration doivent adresser leur candidature **SIX semaines avant l'Assemblée Générale, au Siège social de l'ASMAC, 29 rue Desaix – 75015 PARIS** ou à egouraud@free.fr, pour **le mercredi 5 février 2025** afin d'intégrer les candidatures à la convocation de l'Assemblée Générale.

HISTOIRE

POURQUOI NOS AIEUX ONT-ILS EU L'IDÉE D'ÉRIGER LE MONUMENT DE NAVARIN ?

Dans notre région de Champagne, sur les ruines engendrées par la Grande Guerre pendant quatre années consécutives d'un violent conflit armé, la vie reprend petit à petit suite à la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, grâce à un effort de volonté collective de tout le peuple Français pour une reconstruction du pays. Chaque ménage est pratiquement impacté par la disparition et/ou par les graves séquelles des blessures handicapantes à vie d'un ou plusieurs membres de la famille.

De nouvelles sensibilités envers les soldats tués

Ce qui peut alors apparaître inédit pour cette époque, c'est que ce peuple français souhaite, en même temps que le relèvement et les reconstructions des provinces, matérialiser sa reconnaissance éternelle envers ses soldats de toutes origines qui ont montré tant d'efforts héroïques pendant les combats. Aussi, de nouvelles sensibilités envers les soldats morts à la guerre durant ce premier conflit mondial engendrent rapidement une mémoire funéraire nouvelle.

Dès le début du conflit, les familles touchées par la mort ou par la disparition d'un fils, d'un père ou d'un époux tué au combat ont voulu récupérer le corps pour l'inhumer dans le milieu familial. Mais il était quasiment impossible pour elles de se rendre dans la zone des combats, d'où la création d'un nombre considérable de « cimetières de circonstance » sur le front, dont beaucoup ont été ensevelis par les bombardements d'artillerie.

Ainsi, naît très rapidement la notion d'un *Culte du Souvenir* qui vise à conserver et à honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers ayant servi dans les armées alliées. Pour la première fois dans l'histoire, chaque victime est commémorée et reconnue individuellement et universellement, sans distinction de son appartenance sociale ou culturelle.

Par le degré inouï atteint par les forces de destruction et la mort de masse, il apparaît alors nécessaire de répondre ainsi à la volonté de perpétuer l'identité individuelle des tués devant l'ennemi. Cela permet d'accompagner le deuil des proches et de donner un sens dans des sociétés traumatisées, à la disparition d'une grande partie de la population.

Reconsidérer l'inhumation des soldats tués.



Tombe de soldats Français
dans les jardins à Sommesous (Marne)
en 1914-1915



Tombe provisoire recevant un hommage familial.

C'est donc l'ampleur des pertes humaines dès le début du conflit, qui a conduit à reconsidérer l'inhumation des militaires tués. Aux premiers jours des combats, la majorité des tombes sont encore des fosses communes. Mais cette pratique longtemps utilisée au cours des siècles précédents est désormais rejetée, non seulement par les familles, mais par les camarades de combat des défunts, notamment lorsque les corps ont pu être identifiés. Peu à peu la pratique des inhumations collectives est remplacée par l'individualisation des sépultures, ce qui apporte une réponse humaine, par la reconnaissance de l'individu, à la mort de masse provoquée par cette guerre. La reconnaissance de l'individu va plus loin, puisque le nom de chacun est alors inscrit sur les croix ou les stèles des tombes, et les identités religieuses sont respectées.

Dans le cas où les dépouilles n'ont pu être identifiées ou retrouvées, les noms ont été inscrits sur des mausolées ou des mémoriaux

construits dès la guerre terminée et qui deviennent alors le prolongement des cimetières militaires.

Cimetières militaires, mausolées, mémoriaux ...permettent ainsi de conserver le souvenir des combattants et de rappeler de manière constante que ce sont des individus qui ont laissé leur vie au combat. En ces lieux, l'histoire de la mémoire prend une valeur exceptionnelle, ils sont devenus des lieux de recueillement, de pèlerinage et de célébration de la mémoire des morts dont la symbolique exalte la paix et la réconciliation.

L'érection du monument de NAVARIN.

Dans les années 20, à l'amorce de la reconstruction, la plupart des communes françaises passent commande de monuments aux morts ou d'ouvrages commémoratifs plus conséquents. Les lieux de mémoire et les nécropoles (regroupement des cimetières) apparaissent sur toute la ligne de front.

La 4^{ème} Armée Française a la particularité pendant ce conflit, hormis les périodes d'août 1914 (La «*Bataille des frontières*» entre Mézières et Montmédy), de début septembre 1914 (combats de freinage vers les Marais de Saint Gond et coup d'arrêt à hauteur de Vitry-le-François) puis reprise de l'offensive le 6 septembre 1914 en direction de Somme-Py suite à la victoire de la «*Bataille de la Marne*», de toujours combattre pendant 4 ans dans la région des Monts de Champagne. Ceci n'exclut pas bien sûr, au gré de la situation générale stratégique du moment, le détachement ou la mise à disposition temporaire de ses grandes unités combattantes allant jusqu'au niveau de la division en renfort pour d'autres fronts.

En avril 1923, la décision est prise d'ériger un monument au centre du Front de Champagne qui s'étire plus précisément des lisières Est de Reims à la rivière Aisne, front tenu en grande partie par la 4^{ème} Armée Française. Son dernier chef durant ce conflit, le Général Henri GOURAUD, décide de son implantation exacte : sur le site de l'ancienne Ferme-auberge de NAVARIN (connue également sous le nom de ferme de Rougemont), située sur le bord de la route conduisant dans les Ardennes. La Ferme est détruite dès le début du conflit, elle est localisée presque en ligne de crête, à mi-chemin entre les villages de Sommepy et de Souain, sur un terrain de «*craie champenoise*» qui a la particularité de rendre les progressions très pénibles, sol bouleversé par les tranchées, les boyaux, les trous d'obus, les enchevêtrements de barbelés ... espaces disputés par des luttes les plus acharnées, de septembre 1914 à septembre 1918. De plus, cette région est le point de départ de l'avance victorieuse de la 4^{ème} Armée et des alliés, déclenchée le 26 septembre 1918 sous les ordres du Général GOURAUD.

C'est donc en souvenir de ces batailles dans ce coin de Champagne et pour immortaliser le sacrifice des soldats français et alliés qui y laissent leur vie, que d'anciens combattants, en parfait accord avec leur ancien chef le Général GOURAUD, se proposent d'honorer la mémoire de leurs frères d'armes disparus sur ce front d'une soixantaine de kilomètres, jalonné par les Monts de Moronvilliers et les buttes de Védegrange, Navarin, Souain, Tahure, Mesnil et Massiges, et dont l'amplitude des différentes offensives et contre-attaques des belligérants ne dépasse presque jamais les 5 à 6 km. Il faut 4 ans de violents combats dans cette région avec l'appui matériel et moral constitué par l'arrivée de trois divisions américaines et autres alliés (deux brigades russes, une brigade tchécoslovaque et un régiment polonais), pour déloger l'ennemi de ces positions puissamment fortifiées et pour l'obliger à capituler.

Par l'érection de cette œuvre née d'une idée généreuse et due à la volonté d'un Chef, il apparaît évident de «*glorifier le courage des combattants du front de CHAMPAGNE et honorer les morts de la 4^{ème} Armée par un monument digne de leurs combats et de leur sacrifice*».

Ainsi, sur tout le front français, dès la guerre terminée, bon nombre de sites marqués par des batailles voient des monuments de conception très variée s'ériger et qui deviennent rapidement des lieux de pèlerinage, laissant au fur et à mesure la place, après la disparition des anciens combattants de 14-18, à un «*espace commémoratif*», voire à un «*tourisme de mémoire*».

Création d'un Comité d'Erection du Monument.

Le Comité d'érection du Monument est constitué en mai 1923 sous la présidence d'honneur du Général Henri GOURAUD, ancien commandant de la 4^{ème} Armée, et sous la présidence du Général HELY d'OISSEL, ancien commandant du 8^{ème} Corps d'Armée. *Ce Comité a pour mission de recueillir les souscriptions afin de faire élever à la mémoire des Morts de Champagne un monument digne de leur sacrifice.*

Un appel émouvant du Général GOURAUD est de suite lancé par la Presse française et environ 100 000 circulaires sont adressées aux familles éprouvées. Très rapidement les souscriptions affluent, pour des sommes très élevées, ayant pour origine les Grands de ce Monde, le Monde des Affaires, les banques, les grandes entreprises commerciales et industrielles, les grandes villes et pour des sommes plus modestes, mais combien touchantes, des familles des morts et des Anciens Combattants. Des milliers de petits dons arrivent. Le résultat de cette propagande très active est tel qu'il est possible d'envisager très rapidement avec certitude la pose de la «*première pierre*» du Monument pour le 4 novembre 1923.

Au début de l'année 1924, les travaux de fondation commencent, pendant que le Comité, au cours de nombreuses réunions, étudie les différents projets de constructions qui lui sont soumis et adopte définitivement celui réalisé.

Les travaux de construction se poursuivent néanmoins activement et en septembre 1924 le Monument est terminé: monument sobre, expressif, digne de ceux dont on veut honorer la mémoire.

Le monument par lui-même est inauguré le 28 septembre 1924, sachant qu'il ne cessera par la suite d'évoluer, notamment avec la construction des caveaux sous la chapelle pour y accueillir de nombreux ossements de soldats disparus. La création de ces cuves funéraires porte à 10 000, le nombre de combattants inhumés dans le monument.

*Le Colonel (h) Jean-Daniel COUROT
Vice-Président de l'ASMAC*

L'EXODE EN 1914 À TRAVERS LES RÉCITS DE TROIS FAMILLES MARNAISES

Lorsque la mobilisation est décrétée le 2 août 1914, c'est la stupeur, le pays en majorité agricole est en moisson. En quatre jours, les villages se vident de leurs forces vives, tous les hommes de vingt à quarante-cinq ans partent pour se placer face aux frontières. Les femmes prennent les rênes et la gestion des fermes pour maintenir l'activité rurale. L'armée allemande passe par la Belgique afin de se positionner face à la France.

Blanche: « très vite, les premiers réfugiés belges fuient devant l'envahisseur et sèment la panique le long de leur parcours en racontant les atrocités qu'ils ont vues. Ce sont des malheureux couverts de poussière, ils viennent de parcourir 150 km lorsqu'ils arrivent dans la Marne. Ils sont à pied, pour la plupart ou en vélo dont le porte bagage ploie sous la charge, ou poussent une brouette sur laquelle se trouve une personne âgée. Il y a ces landaus d'enfants que roulent des mamans épuisées sous le soleil ardent, la détresse se lit dans les regards angoissés par l'inconnu. Sur les trottoirs dans les villages on a accumulé des seaux d'eau, on donne du lait aux enfants et l'on couche les plus fatigués, on partage ce que l'on a ».



Crédit Photo : M. GODIN.

On part en direction du Sud...

Le 22 et 23 août 1914, les Allemands passent à l'attaque et enfoncent le front, maintenant c'est au tour des Ardennais et très vite on comprend qu'il va aussi falloir fuir. On prend le cheval qui a échappé aux réquisitions, on l'attèle à une voiture à moisson remplie d'affaires et on part en direction du Sud. On se regroupe par familles ou par quartier pour se soutenir dans cette épreuve. Dix pour cent de la population va rester envers et contre tout, pour garder les villages. Ils sont malades, vieillards, femmes enceintes ou téméraires et vont attendre, cachés dans les caves, la vague de feux de l'armée prussienne en mouvement.

Les Allemands ont une peur des Francs-tireurs, qui leurs ont laissé de mauvais souvenirs lors de la guerre de 1870, aussi lorsqu'ils arrivent dans un village, **Blanche:** « toutes les maisons sont mises à sac à la recherche de nourriture, boisson et d'éventuels soldats cachés » La politique de l'envahisseur est de prendre dans chaque bourg, des otages qui seront exécutés si la population civile se rebelle.

L'avancée allemande va être stoppée dans le sud du département par la « *Bataille de la Marne* », la retraite change de camp et le front va se stabiliser plus au Nord sur une ligne Reims-Verdun.

La plus grosse partie de la population a réussi son exode et se trouve maintenant fixée sur une zone de Joinville en Haute-Marne à Troyes dans l'Aube. **Victoire** se retrouve à Cussangy : « *Dans le pays où nous sommes, on est bon pour les émigrés, on leur donne des légumes à volonté* ».

Les émigrés partagent leur logement avec des habitants, occupent la pièce de l'ouvrier parti à la guerre, aménagent un grenier à fourrage, on leur laisse un coin de terre pour y planter des légumes, élever des poules et lapins.

Pour travailler et vivre, il n'y a pas de problème, le pays manque de main d'œuvre. **Victoire** avec ses deux ouvriers agricoles et ses deux chevaux rescapés, loue leur travail dans les fermes environnantes, les uns sont dans les fonderies de Joinville, d'autres vont reprendre un bistro, une petite ferme en déshérence, devenir journalier. À partir de novembre 1914, l'Etat leur donne une aide, **Victoire** « *Je suis admise à mon allocation 'émigrés', on nous donne 1fr25 par jour et par personne, mais on touche en bons, épicerie, pain, vêtements, parfois chaussures* ».



Crédit Photo : M. GODIN.

La lessive à Somme-Tourbe en 1916.

Une partie des déplacés vont essayer de se rapprocher de leur ancien village sur le secteur de Châlons-sur-Marne ou dans la famille.

Lorsque la ligne de front s'est fixée sur le Nord de la Marne, les villages de part et d'autre vont se retrouver sur la ligne de feux, les habitants restés, cohabitent avec les soldats et partagent leur sort, les maisons une à une vont être bombardées et incendiées jusqu'à se trouver en ruine.

Marie-Eulalie va vivre un mois dans une cave avec ses trois petites filles jusqu'à ce que l'armée les exfiltre de l'enfer. « *Notre vache rescapée, nous fournit assez de lait pour nous alimenter, le matin café au lait, mais presque sans sucre car il est rare, à midi la soupe au lait et le soir un bol de lait à celui qui l'aime* ».

Tout au long de la guerre, les réfugiés ne vont avoir de cesse, de prendre des nouvelles de leur maison laissée dans la zone des combats, Ils prennent petit à petit conscience que leur vie d'avant fait partie du passé.

Côté Allemand, ce n'est pas la même chose, les civils qui n'ont pu s'enfuir se retrouvent dans les villages d'arrière front, ils sont sous les brimades, maltraitements et la menace de l'occupant. Tous leurs animaux de subsistances ont été réquisitionnés et vite consommés par la troupe. Ils n'ont plus rien, contraints de chaparder pour subsister, vivant des rejets de nourriture des cuisines de la troupe. **Blanche** : « *Evidemment la cohabitation devient franco-allemande, la moitié de la maison est réquisitionnée. La vie matérielle est très difficile, nous n'avons plus de pain, plus de lait, aucune viande, nous avons faim* ».

A l'arrière, des bataillons de travailleurs sont constitués, jeunes, femmes et anciens sont incorporés de force, pour travailler pour l'occupant. Le château de Sedan devient une forteresse d'internement où vont passer des milliers d'indociles, beaucoup y finiront leur vie.

Au bout de neuf mois **Blanche** est sortie du front, et va avec sa famille bénéficier d'un échange, civils français contre civils allemands en 1916, après un voyage de deux jours en train via l'Allemagne et la Suisse, elle retrouve la France en Auvergne. L'accueil dans un premier temps est froid, son transfert dans un autre village améliorera l'ambiance.

La guerre finie, la France se remet en marche, pour la zone de guerre tous les villages sur quarante kilomètres de profondeur sont détruits. **Blanche** : « *Pour partir, il nous faut certifier posséder un terrain sur lequel sera construite la maison provisoire à laquelle nous avons droit. Les démarches vont durer plus d'un an* ».

Il faut repartir de zéro et avoir une volonté sans faille car il y a tout à recréer. Seul, la moitié des habitants vont revenir. Les autres vont refaire leur vie dans leur lieu d'exil. Les premiers à revenir, courant 1919, vont donc commencer à labourer la terre dans les morceaux de parcelles entre les lignes de tranchées, vivant dans les gourbis des soldats ou sous quatre tôles. La zone armée fourmillait de travailleurs de toutes nationalités, Il y avait tant à faire, il a fallu exhumer

les corps, déminer, remettre en état des champs, et enfin faire le premier labour, le plus dangereux. Aplanir les villages, remembrer et enfin construire une maison provisoire.

Blanche : « *Nous prenons le train du retour, étreint d'une certaine angoisse, les derniers pays du parcours ne sont plus que ruines. C'est ainsi que nous arrivons chez nous le 16 août 1920 après l'avoir quitté le 2 septembre 1914. Notre maison semble nous attendre, c'est un baraquement de planches, à double parois, c'est un abri acceptable* ». 1924 verra la fin de la reconstruction des maisons définitives et le retour des derniers exilés.

M. Michel GODIN
Trésorier Adjoint

LE GÉNÉRAL GOURAUD, GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS DE 1923 À 1937

À son retour du Proche Orient, fin 1922, le Général GOURAUD est nommé membre du Conseil Supérieur de la Guerre et élu Membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Durant l'été 1923, invité par les anciens combattants de la 42^{ème} DI.US (Rainbow Division), il visite les Etats-Unis (il y retournera à nouveau en 1929 et 1930). C'est à Kansas-City, le 29 juillet 1923, qu'il reçoit la dépêche du Gouvernement de la République le nommant Gouverneur Militaire de Paris.

Il prend possession de son poste le 3 septembre 1923. L'un de ses premiers soins est de grouper les anciens combattants des Armées de Champagne pour leur faire élever, en souvenir des braves qui y sont tombés et ont sauvé la France, le monument de Navarin. Ce poste de gouverneur sera l'occasion de fréquents voyages à l'étranger (Belgique, Inde, Angleterre, Pologne, Italie Turquie, Roumanie, USA, Maroc, Afrique Occidentale Française).

Depuis l'Armistice, les cérémonies d'hommage aux morts, qui se déroulent devant les monuments commémoratifs ou devant la tombe du soldat inconnu, comporte toujours une minute de silence. Le Général Gouraud pense que ce rite serait plus complet s'il comportait, comme prélude, une sonnerie de clairon appropriée, comme cela est déjà le cas aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Il prit donc l'initiative de demander au Chef de musique de la Garde Républicaine de composer une « *sonnerie aux morts* » qui sera jouée la première fois le 14 juillet 1932 à l'Arc de Triomphe, puis deviendra réglementaire pour toutes les cérémonies d'hommage.

Le 27 juillet 1934, le Général GOURAUD perd un chef et un ami : Le Maréchal LYAUTEY. Le Général GOURAUD eu l'honneur d'accompagner son corps au Maroc où le Maréchal souhaitait être enterré. Des funérailles grandioses eurent lieu à Casablanca, puis à Rabat.

Le Général Gouraud avait été maintenu en activité sans limite d'âge, ayant commandé en chef et avec honneur devant l'ennemi. Mais le 17 novembre 1937, à 70 ans, il quittait le Gouvernement Militaire de Paris et s'installait à deux pas des Invalides, au 90 bis, rue de Varennes, à quelques centaines de mètres de la rue de Grenelle où il était né.

Une cérémonie officielle, à l'initiative du Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, que le Général Gouraud présidait depuis sa constitution et qui regroupait 1200 associations d'anciens combattants, se déroule le 9 janvier 1938 dans la Cour d'Honneur des Invalides, en présence de près de 600 porte-drapeaux, ce qui est un record. À cette occasion lui est remis un fanion d'honneur après une messe en la Cathédrale St Louis.

En 1939, le Général quittera Paris et n'acceptera de rejoindre son appartement de la rue de Varennes qu'après le départ des Allemands le 1^{er} mai 1945. Il y décèdera le 16 septembre 1946. Alors qu'il aurait pu prétendre à reposer dans le Caveau des Gouverneurs, il exige d'être inhumé « au milieu de ses soldats de la 4^{ème} Armée qu'il a tant aimés ». Après une messe d'obsèques en la cathédrale St Louis, son corps rejoindra le Monument de Navarin.

M. Etienne DUFOUR
Secrétaire Général de l'ASMAC.

Cérémonie du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe le 27 septembre 2024 à l'occasion du Centenaire de la construction du Monument de NAVARIN.



Crédit Photo : Claude Lauverjon (SAMA)



Crédit Photo : Gouverneur Militaire de Paris



Crédit Photo : Rachel Wagner



Crédit Photo : Rachel Wagner



Crédit Photo : Gouverneur Militaire de Paris